



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**10 MAI 2023**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2023-164**

L'an deux mille vingt-trois, le 10 mai à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 3 mai 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Marie BACH.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme Marie BACH, Mme Marion BRAVO, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Gérard RAYNAL, Mme Catherine SERRA, Mme Charlotte CAILLIEZ, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

**REPRESENTÉ(S)** : Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Soraya LAUGARO, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à Marion BRAVO, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Laurence MARTIN, Pierre PARRAT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Yves GUIZARD, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT

**ABSENT(S)** : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, M. François DUSSAUBAT, M. Roger BELKIRI, M. Jean-François MAILLOLS, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, Mme Anaïs SABATINI, Mme Chantal GOMBERT.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Sébastien MENARD

=====

**Avenant 2 à la convention triennale entre la Ville de Perpignan, le Musée Hyacinthe Rigaud et l'association "Cercle Rigaud, association des Amis du Musée d'Art H. Rigaud"**  
**- années 2021-2022-2023**

Mme Marie BACH expose :

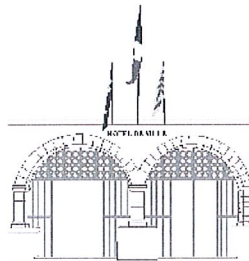
Mes chers collègues,

Par délibération du 29 juin 2021, le conseil municipal a adopté une convention triennale de partenariat (2021-2023) entre la Ville de Perpignan, le Musée d'Art Hyacinthe Rigaud et l'association « Le Cercle Rigaud - les Amis du Musée d'Art Hyacinthe Rigaud » au regard des objectifs artistiques et culturels de cette association, en termes de soutien au rayonnement du musée et du territoire.

Par cette convention, la Ville s'est engagée à verser annuellement une subvention à l'association, lui permettant de mener à bien la réalisation de son programme d'actions.

En 2023, conformément, à l'article 3.1 de cette convention, la Ville versera à l'association une subvention d'un montant de 10 000 € (dix mille euros), dans le cadre d'un avenant.

En conséquence, je vous propose :



- 1) d'approuver la signature de l'avenant n° 2 à la convention de partenariat triennale 2021-2022-2023 entre la Ville de Perpignan, le Musée d'Art Hyacinthe Rigaud et l'association « Le Cercle Rigaud - les Amis du Musée d'Art Hyacinthe Rigaud », portant attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 € (dix mille euros) comme précisé ci-dessus ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant ainsi que tout document s'y reportant ;
- 3) de décider que les crédits nécessaires seront prélevés sur les sommes prévues à cet effet au budget de la commune.

OUI cet exposé,  
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

41 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20230510-172887-DE-1.1  
Accusé reçu le : **30 MAI 2023**  
Affiché le : **30 MAI 2023**

M. Louis ALIOT, Le Maire

